



DES ENFANTS, SI ON VEUT, COMME ON VEUT ! NON À LA PROPOSITION DU RN SUR LA « RELANCE DE LA NATALITÉ FRANÇAISE » !

Le 8 septembre 2022, une proposition de résolution (reprise d'un texte déposé en 2021, entre autres, par MM. Ciotti et Peltier) pour que 2024 soit « une année dédiée à la relance de la natalité française », rédigée par près de soixante député-es issu-es du RN, a été enregistrée à l'Assemblée.

La proposition prétend résoudre le problème du déficit démographique, que le RN transforme en un problème de dénatalité. L'Institut National des Études Démographiques définit ainsi la natalité : « Naissances comme composante des évolutions de la population. La natalité d'un pays dépend de la fécondité des femmes et de leur nombre au sein de la population. »

Ces député-es prennent pour exemple les politiques mises en place dans des pays dirigés par des hommes conservateurs, nationalistes et anti-IVG : « aides dans (*sic*) l'accès à la propriété » pour la Hongrie, augmentation des allocations familiales pour la Pologne. La proposition du RN pour résoudre la crise démographique que connaît nombre de pays est très simple : « fonder des familles avec plusieurs enfants en sachant que l'État soutiendra financièrement [les familles] », argumentant que le déficit démographique est dû à la peur des Français-es « qui s'inquiètent de leur capacité à pourvoir aux besoins économiques de l'enfant ».

La population française est vieillissante. Le RN, sans doute par pur humanisme, prétend que l'« immigration de peuplement » n'est pas la solution pour résoudre le problème. Il s'agit de préserver des migrant-es du déracinement « en leur promettant un rêve en France (...) alors même que notre civilisation est en proie à une crise majeure. » Quelle crise le RN évoque-t-il ? La véritable crise économique ou leur prétendue crise identitaire ? De quelle civilisation est-il question ? D'une civilisation où seul le « un papa, une maman, deux enfants » est valable ? Si le RN est attaché à résoudre ce problème démographique, qu'il commence par proposer des solutions au vrai problème, à savoir la crise économique ! N'oublions jamais que dans « extrême-droite », il y a « droite ». Tant que les puissant-es voudront conserver leurs privilèges, iels continueront à leurrer les habitant-es de ce pays avec des chimères, qu'elles soient xénophobes ou économiques. Cet argument contre l'immigration de peuplement sonne faux lorsqu'on examine les patronymes de certaines signataires : origines espagnole, portugaise, italienne.

Il convient également de dénoncer le détournement par le RN du terme de natalité, qui comptabilise le nombre de naissances sur un territoire, sans se préoccuper de la nationalité des familles. Quelles seront les représailles qui seront prises contre celles et ceux qui ne répondront pas à leur modèle nauséabond : immigré-es qui fondent une famille, couples infertiles et/ou qui adoptent, ou ne veulent pas avoir d'enfants ? Rappelons ici un triste élément de l'histoire : parmi les critères de recrutement chez les Waffen SS, figurait celui d'avoir au moins 4 enfants, le premier avant l'âge de 26 ans, avec deux ans d'écart maximum entre chaque enfant, et ce dans le but de repeupler le IIIe Reich de bons aryens, fidèles à l'image qu'en avait le Führer.

Marine Le Pen, présidente du groupe RN à l'Assemblée, se dit sensible à la cause des femmes mais ne les défend pas : absente lors du vote de la loi visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ; programme de campagne de 2022, où la natalité n'est abordée que dans une perspective économique et nationaliste (aides sociales exclusivement réservées aux familles françaises), dépôt d'un amendement par les député-es RN contre l'allongement du délai de l'IVG, avec pour seule raison que ces mesures, favorables aux femmes, favoriseraient également les femmes immigrées.

SUD éducation Loiret exige le retrait immédiat de cette proposition scandaleuse, discriminante et rétrograde. Dans quel pays se prétendant civilisé récompense-t-on les familles qui procréent ? Le choix ou non de fonder une famille – et qu'elle qu'en soit la façon – doit être laissé à chacun-e.

La France, pays des Droits de l'Homme, doit rester la terre d'accueil et de liberté qu'elle a toujours été et donner les mêmes droits à l'ensemble des ses habitant-es, quels que soient leur origine, leur orientation sexuelle ou leur choix de vie !